

L'évacuation

Par ordre signé v. Wencher en date du 29 décembre 1915, la 7. Landwehr-Division restreint considérablement la circulation des personnes habitant Didenheim, Flaxlanden, Froeningue, Galfingue, Heimsbrunn, Hochstatt et Zillisheim.

À dater du 10 janvier 1916, la circulation entre ces villages sera interdite. Pour l'approvisionnement, chaque village désignera 4 personnes, qui recevront un laissez-passer spécial.

Même les travailleurs qui se rendent à Mulhouse seront soumis aux mêmes interdictions de circulation. Il leur est suggéré de déménager vers Mulhouse.

Il y a également interdiction de circulation dans les champs et les forêts. Tout contrevenant civil devra être arrêté et conduit à la Division, en vue de son éloignement de la zone des opérations.

Le confinement va être de durée limitée. Le 20 janvier 1916, v. Wencher signe l'ordre d'évacuation de Zillisheim et d'autres villages des alentours, avec effet du 2 au 4 février 1916.

Pour les familles dont un membre travaille à Mulhouse, le déménagement volontaire dans cette ville est autorisé.

Pour les autres, la direction d'arrondissement organisera l'éloignement de la zone des opérations vers le pays de Bade ou le Bas-Rhin, aux frais de l'état.

Curieusement, le village de Flaxlanden n'est pas concerné. Le motif avancé pour ces mesures drastiques touchant plusieurs milliers de civils, est d'augmenter les capacités de cantonnement pour la troupe. « Le commandant de place est responsable du maintien en place du mobilier nécessaire au logement de la troupe ».

Les évacués devront porter eux-mêmes leurs bagages, forcément limités au nécessaire, dans le train.

Le bétail sera acheté par les abattoirs de campagne et devra être livré le 29 janvier. Les machines et engins agricoles devront rester sur place.

L'évacuation des Zillisheimois se déroule le 2 février 1916. Dès le 7 février, le 2^e bureau de la VII^e armée française connaît le sort des villageois.

Dans le village évacué

Le commandant de place Ortskommandant, en général officier d'une troupe qui cantonne dans le village, peut s'organiser sans être gêné par le maire, parti.

Pour Zillisheim, le numéro de codes est 27b, le code postal est 473.

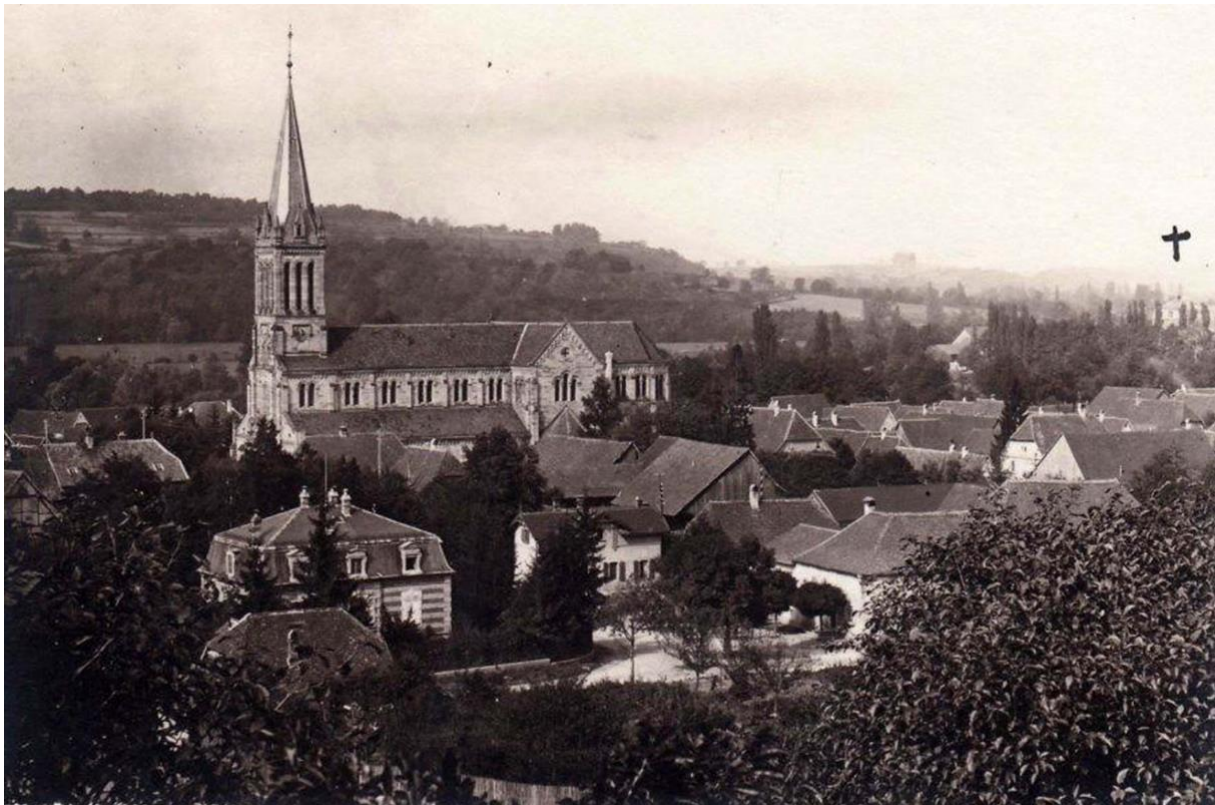
Un important centre de distribution de vivres fonctionne en 1916 pour les troupes qui cantonnent dans les villages alentours.

La distribution de bière est ouverte de 8 heures à 12 heures et de 18 heures à 21 heures.

Une cantine fonctionne avec des horaires voisins.

On trouve également une librairie de campagne.

Dans le village cantonne une colonne de munitions d'artillerie de campagne qui se charge des transports sur demande au commandant de l'artillerie de la division.

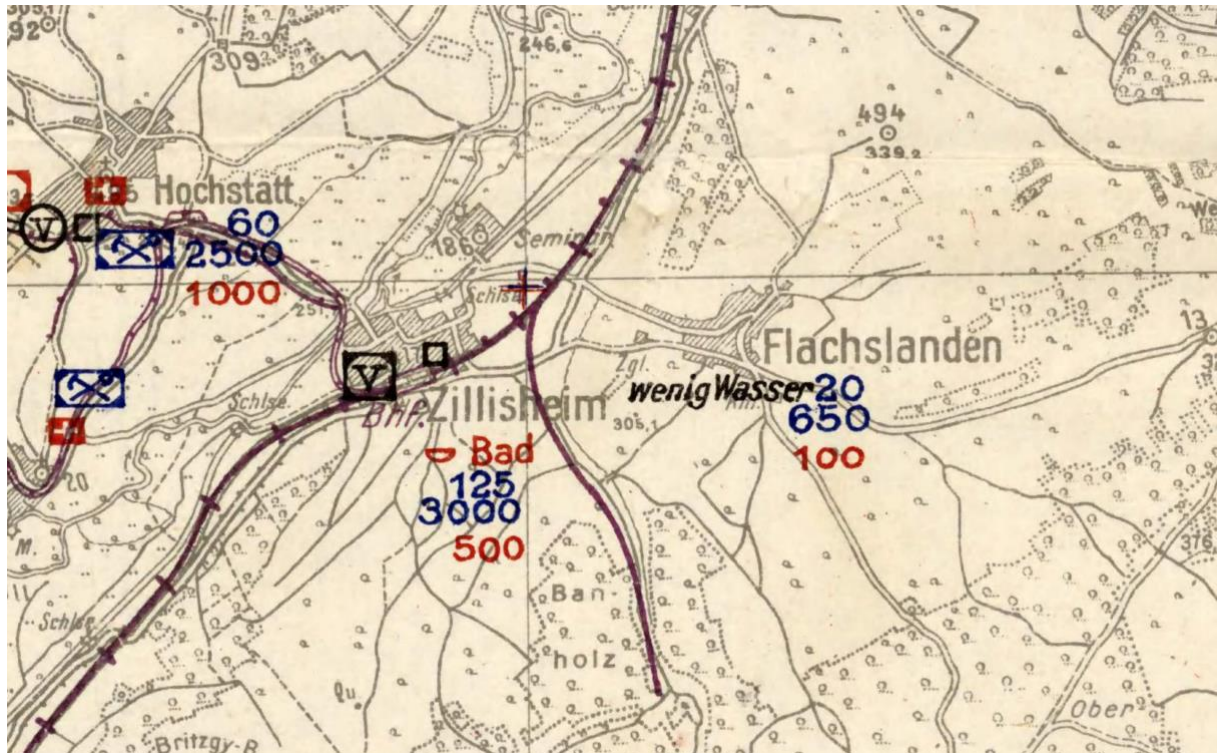


Vue de Zillisheim datée octobre 1916.

La capacité maximale de cantonnement à Zillisheim en 1918, qui possède une installation de bains, se monte à 125 officiers, 3 000 hommes et 500 chevaux, soit l'effectif d'un régiment d'infanterie.

Cela correspond à plus de 10 hommes par maison et près du double du nombre d'habitant avant 1914.

Cette capacité reste théorique et correspond à une base en cas de besoin.



Carte des cantonnements datée avril 1918.